

REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 26 JUIN 2023 RELEVÉ DE DECISIONS

Membres présents : Nodjalem MYARO (présidente de la LFH), Jean-Marie BRINON (président de la CNCG), Fabrice ARCAS (mandat de Pascal BOUCHET, président de la COC), Pascal BOURGEOIS (DTN), Olivier BUY, (président de la CNA), Mathieu LANFRANCHI (représentant des entraîneurs), Sabrina CIAVATTI (représentante des joueuses), Clément FORGENEUF (représentant des clubs de D1F), Gérard JUIN (représentant des médecins de clubs), Sophie PALISSE (représentante des clubs de D1F), Thierry WEIZMAN (représentant des clubs de D1F).

Autres présents : Eric BARADAT, Thibaut DAGORNE, Sébastien GARDILLOU, Benoît HENRY, Vanessa KHALFA, Pierre PRADEAU, Gwenhaël SAMPER, Denis REIBEL.

Membres excusés : Eric JULLIG (représentant des clubs de D2F), Frédéric VIGNIER (représentant des clubs de D1F), Olivier KRUMBHOLZ (sélectionneur national de l'équipe de France A Féminine), Rémy LEVY (personnalité qualifiée)

Le 26 juin 2023, le comité de direction de la LFH s'est réuni, sous forme de visioconférence intégrale. Selon l'ordre du jour communiqué préalablement à ses membres, cette instance s'est prononcée sur les points figurant à cet ordre du jour, comme suit :

✓ **Approbation du procès-verbal de la réunion du comité de direction du 17 avril 2023**

Les membres du comité de direction de la LFH, présents et représentés, ont validé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 17 avril 2023 de cette instance.

✓ **Point sur les décisions CNCG**

Jean-Marie BRINON a fait un point sur les décisions rendues par la CNCG en matière d'autorisation des clubs à évoluer en LBE. A cet égard, considérant la situation économique et financière de certains clubs, il indique que la CNCG a dû prendre plusieurs décisions de non-autorisation de participer au championnat de LBE saison 2023-24. Par conséquent, à date, le nombre de clubs autorisés à évoluer dans ce championnat est de 12. Les deux clubs concernés par ces décisions de non-autorisation ont fait appel.

Il a également été indiqué qu'une procédure de repêchage en D1F a été engagée auprès des clubs éligibles en application du règlement CNCG.

✓ **Evolution des formules de compétitions – scénarios (avis)**

Les membres du comité de direction ont été appelés à rendre un avis sur une évolution des formules de compétition en LBE selon deux scénarios :

- ❖ Passage à 12 clubs à compter de 2024-25 : avis favorable (8 pour, 3 contre, 0 abstention)
- ❖ Passage à 12 clubs à compter de 2025-26 : avis favorable (7 pour, 4 contre, 0 abstention).

✓ **Modifications règlementaires 2023-24**

Sur le règlement intérieur et le règlement sportif : les modifications règlementaires proposées feront l'objet d'une consultation électronique cette fin de semaine pour validation du comité de direction en vue de la prochaine assemblée générale de la LFH.

Sur le règlement marketing (y compris les annexes): les modifications règlementaires ont été validées par le comité de direction de la LFH (7 Pour, 2 Contre, 2 Abstention) et seront présentées au vote de la prochaine assemblée générale de la LFH.

✓ **Assemblée générale de la LFH le 13 juillet 2023 à 12h30 (visioconférence)**

Les membres du comité de direction de la LFH ont approuvé à l'unanimité l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale fixée comme suit :

- *Approbation du PV de l'AG du 24 avril 2023*
- *Evolution des formules de compétitions – scénarios (avis)*
- *Modifications règlementaires 2023-24 arrêtées par le Codir*
- *Questions diverses*